



17ème législature

Question N° : 1711	De M. Olivier Falorni (Les Démocrates - Charente-Maritime)	Question écrite
Ministère interrogé > Santé et accès aux soins		Ministère attributaire > Santé et accès aux soins
Rubrique >maladies	Tête d'analyse >Campagne de prévention de sensibilisation du cancer du sein	Analyse > Campagne de prévention de sensibilisation du cancer du sein.
Question publiée au JO le : 05/11/2024 Date de changement d'attribution : 24/12/2024		

Texte de la question

M. Olivier Falorni attire l'attention de Mme la ministre de la santé et de l'accès aux soins sur la campagne de prévention de sensibilisation du cancer du sein, « Octobre rose », comme son prédécesseur l'a fait en 2023. L'opération est relayée sur l'ensemble du territoire et les initiatives se multiplient d'année en année. La maladie touche tout le monde, à tous les âges et de plus en plus. L'opération Octobre rose rappelle chaque année que la lutte contre le cancer du sein constitue une priorité. C'est en effet le cancer le plus fréquent en France et il représente la première cause de décès par cancer chez la femme. Ce programme de dépistage organisé du cancer du sein s'adresse aux femmes âgées de 50 à 74 ans, présentant un risque moyen, c'est-à-dire sans symptôme apparent ni facteur de risque particulier. Il vise à détecter ce cancer à un stade précoce. Un message reçu par une femme sur deux seulement, en France, malgré près de 30 années de sensibilisation. Toutefois, en Charente-Maritime, le taux de participation s'établit à 40,4 % en 2023 (- 8 % par rapport à 2022), loin des objectifs nationaux fixés à 70 %, ce qui le place en avant-dernière position au classement régional devant la Charente. Plusieurs éléments expliquent cette participation perfectible : la peur de l'examen et du résultat de la mammographie, mais aussi l'isolement, un manque de suivi médical, la désertification médicale mais surtout la difficulté d'obtenir un rendez-vous. Dans ce territoire, les délais s'allongent de manière déraisonnable et obligent certaines femmes habitant l'agglomération de La Rochelle à se déplacer jusqu'à Poitiers ou Bordeaux si elles veulent obtenir un rendez-vous dans des délais décents. Le délai moyen entre le premier appel de la patiente et le rendez-vous est de six à sept mois. Pour rappel, seulement 33 radiologues dans 13 centres agréés en Charente-Maritime sont disponibles pour 60 000 femmes. Cette difficulté à obtenir un rendez-vous peut constituer un frein pour certaines femmes. Or les cas de cancer du sein sont en augmentation constante depuis 2010. On s'attend à ce que le nombre de nouveaux cas s'établisse à plus de 62 000 en 2024. Et pourtant, malgré ce constat accablant pour le département, le Centre régional de coordination des dépistages des cancers de Nouvelle-Aquitaine (CRCDC-NA) se voit attribuer une dotation budgétaire diminuée de plus de 26 % par rapport à son compte administratif 2023. La situation, très préoccupante, doit alerter. Si le taux de participation atteignait 70 %, près de 1 000 cancers du sein supplémentaires pourraient être détectés et soignés. « La mammographie est une chance », écrit l'État pour promouvoir son action. Encore faut-il que les intéressées aient la possibilité, sinon la chance, d'en bénéficier rapidement. Aussi, il lui demande comment articuler baisse de dotation et réduction drastique des délais d'obtention d'un rendez-vous pour une mammographie, non seulement en Charente-Maritime, mais aussi à l'échelle du territoire.